

Vous avez dit Gestion des Ressources Humaines ? Un contre-exemple : les TSEEAC !!

La gestion des TSEEAC va de mal en pis : erreurs ou omissions dans les AVE, erreurs ou manipulation des critères pour les avancements, communication très tardive des affectations aux contrôleurs d'aérodrome en sortie de promotion, redressements brutaux en cas d'erreurs sur la fiche de paye, etc.

Les ouvertures d'AVE aux TSEEAC

Alors que les LDG sont claires, chaque campagne de mobilité connaît son lot (important) de postes ouverts en contradiction avec les règles en vigueur.

Ainsi, alors que le §2.2.1 Postes à profils de la NOTE DE GESTION RELATIVE A LA MOBILITE DES TSEEAC qui complète et précise les Lignes Directrices de Gestion stipule que « Sur les postes éligibles à l'emploi fonctionnel de CTAC, la détention de la 2^e qualification est exigée. », il y avait encore plus d'une quinzaine d'avis de vacance de poste qui ne le précisaient pas.

Les avancements TSEEAC

La dernière campagne d'avancement de grade nous a interpellés :

- Il semblerait que des critères apparaissent quand SDRH le décide, sans aucune discussion préalable avec les représentants des personnels ;
- Les tableaux d'avancement sont parus très tardivement, ne permettant pas aux candidats à la 2^e qualification de se préparer sereinement (il faut savoir si l'on est nommé TSEEAC/P avant l'examen !)
- Il y a manifestement eu des erreurs dans la liste des TSEEAC promus Exceptionnels mais aussi dans celle des TSEEAC passant Principaux. Les agents empêchés n'ont pas pu, par voie de conséquence, passer la 2^e qualification, alors qu'un certain nombre avait déjà travaillé pendant plus de 3 mois pour préparer cet examen.

L'UNSA UTCAC est intervenue auprès de SDRH en soutien à un recours collectif. Après avoir joué la montre pendant 4 semaines malgré plusieurs relances, SDRH, qui n'a pas répondu au recours déposé par les TSEEAC concernés, vient de nous envoyer un message : en accord avec le SG, il ne compte pas modifier quoi que ce soit. A suivre ...

L'ensemble des recours possibles n'ayant pas encore été utilisés, certains détails ne sont pas donnés.

La communication de la liste des postes en sortie ENAC

La liste des postes de contrôleurs d'aérodrome n'est présentée que quelques jours avant que la promo quitte l'ENAC.

Pour cause de GS 32 heures tardif :

- En mars 2022 : 15 jours avant affectation ;
- En septembre 2022 : 4 jours !!

4 jours, record à battre !!!

Cela fait planer un doute sur l'ensemble des affectations jusqu'au dernier moment et ça ne laisse que quelques jours aux TSEEAC pour libérer leur logement à Toulouse, trouver un logement près de leur lieu d'affectation, gérer leur déménagement et s'installer, avant de prendre leur départ pour leur nouveau métier.

De qui se moque-t-on ?!

La gestion des erreurs de l'administration

Plusieurs TSEEAC ont reçu des messages d'une brutalité inadmissible de la part du SG qui venait de s'apercevoir d'une erreur dans le calcul de leur paye, leur signifiant une amputation de leurs prochaines payes - **sans préavis** - de l'intégralité des sommes dues.

L'UNSA UTCAC a dû intervenir pour qu'un échancier soit mis en place d'un commun accord quand la somme était importante, et a obtenu une réunion bilatérale avec SDCRH sur ce point pour trouver une solution afin de réduire le nombre d'erreurs et d'humaniser ces « procédures ».

Le corps des TSEEAC, déjà bien malmené par les recrutements prévus en 2023, et qui constitue pourtant la cheville ouvrière de la DGAC en exerçant nombre de métiers différents, à de nombreux niveaux et dans l'ensemble des services de la DGAC, mérite plus d'attention que cette gestion impersonnelle voire inhumaine.

L'UNSA UTCAC exige que le corps des TSEEAC soit respecté !!